

ÉNONCÉ DE TRAVAIL

N° Document:

N° Contrat:

N° Demande: aa/mm

Pour

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes,
chef du renseignement de la Défense et commandant du Commandement
du renseignement des Forces canadiennes, Engagement industriel
(Évaluation des logiciels et outils GBR et GR)

Préparé pour :

Date de sortie : <jj mois aaaa>

Ce document est sous le contrôle de XXXX. Tous les changements devront être approuvés par l'autorité de projet.

Registre d'approbation

Recommandé par	_____	_____
	(Nom)	Date (dd mois aaaa)
	Autorité de projet	
Révisé par	_____	_____
	(Nom)	Date (dd mois aaaa)
	Titre	
Approuvé par	_____	_____
	(Nom)	Date (dd mois aaaa)
	Directeur	

HISTORIQUE DE RÉVISION

Niveau de révision	Description des changements	Paragraphe Affecté	Date de sortie
Original	Soumission originale	N/A	
Changement 1	Corrections éditoriales		
Changement 2	Corrections éditoriales		

TABLE DES MATIÈRES

1.0	INTRODUCTION	1
1.1	OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT DE L'INDUSTRIE ORGANISÉ PAR LE MDN/FAC (EVALUATION DE LOGICIEL ET D'OUTILS GBR&GR)	1
1.2	HISTORIQUE.....	1
1.3	SÉCURITÉ	2
1.4	INSTRUCTIONS AU RÉPONDANT	2
1.5	INSTRUCTIONS SPÉCIALES CONCERNANT L'ENGAGEMENT PAR QUESTIONS ET RÉPONSES	3
1.6	NOTE AUX ENTREPRISES INTÉRESSÉES.....	4
	ANNEXE A : Configuration du serveur / ordinateur portable.....	5
	ANNEXE B : Liste des exigences obligatoires pour les tests.....	6
	ANNEXE C : Questions de sélection supplémentaires pour l'industrie.....	19
2.0	QUESTIONS NON-CONTRAIGNANTES	19
3.0	CARTE DES PROCESSUS GBR&GR des FAC et du MDN.....	21
	ANNEXE D: Références	23
	ANNEXE E: Termes et définitions.....	24

1.0 INTRODUCTION

- 1.0.1 Le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) cherchent à mener un essai et une évaluation dirigés de solutions commerciales prêtes à l'emploi (CPE) et/ou de solutions technologiques matures de gestion des besoins en renseignement et de gestion de la recherche (GBR&GR), tout en protégeant la propriété intellectuelle et les informations exclusives. Compte tenu du délai de réponse court et des dates d'évaluation proposées, cette invitation à un engagement de l'industrie ne sera pas étendue aux entreprises qui produisent des outils/logiciels GBR&GR qui nécessitent des approbations pour la réglementation sur le trafic international des armes (ITAR).
- 1.0.2 **Emplacement du lieu et calendrier provisoire.** En fonction des réponses à cette invitation à l'engagement de l'industrie/demande d'informations (DI), cet événement est provisoirement programmé entre le juin 2024. Les activités de l'événement sont prévues pour une période de dix jours ouvrables entre 8h00 et 16h00 heure normale de l'Est à l'édifice Major General Pearkes, 101, promenade Colonel by, Ottawa (Ontario), Canada.

1.1 OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT DE L'INDUSTRIE ORGANISÉ PAR LE MDN/FAC (EVALUATION DE LOGICIEL ET D'OUTILS GBR&GR)

- 1.1.1 Le but de cet événement est de collaborer de manière proactive avec l'industrie/fournisseurs tiers pour mieux comprendre les capacités, l'interconnectivité et la compatibilité des logiciels CPE et/ou technologiques matures GBR&GR. Plus précisément, cet essai et cette évaluation aideront à déterminer la capacité des logiciels et outils GBR&GR testés à intégrer et à prendre en charge les processus GBR&GR du MDN/FAC avec les logiciels, systèmes, applications et outils GBR&GR du Gp5, de l'OTAN et de la coalition. Des scénarios simulés isoleront le logiciel réactif STANAG 4559 AEDP-19 pour un examen plus approfondi de l'investissement du MDN et des FAC. De plus, les synchronisations conformes au STANAG 4559, AEDP-17 Entrepôt de données partagé de la coalition (EDPC) pour faciliter la recherche, la découverte et l'accès aux renseignements seront prises en considération, cependant, l'accent sera mis sur la fonctionnalité du logiciel GBR&GR.
- 1.1.2 Des scénarios simulés isoleront le logiciel réactif STANAG 4559 AEDP-19 pour un examen plus approfondi de l'investissement du MDN et des FAC. De plus, les synchronisations conformes au STANAG 4559, AEDP-17 Entrepôt de données partagé de la coalition (EDPC) pour faciliter la recherche, la découverte et l'accès aux renseignements seront prises en considération, cependant, l'accent sera mis sur la fonctionnalité du logiciel GBR&GR.

1.2 HISTORIQUE

- 1.2.1 Les GBR&GR d'entreprise sont des fonctions exercées à tous les niveaux de commandement, à partir de divers emplacements physiques et virtuels à l'aide d'ensembles spécifiques de processus intégrés. Ils sont nécessaires pour soutenir les

tâches des gestionnaires et des utilisateurs avec les services requis essentiels pour satisfaire les exigences en matière de renseignement et d'échange d'informations. Ces besoins se concentrent sur l'utilisation optimale des tâches, de la collecte, du traitement, de l'exploitation et de la diffusion contrôlée (TCTED) disponibles avec des capacités de traitement/exploitation du renseignement. La GBR&GR dépend donc du cycle du renseignement et de ses déclencheurs pour produire des effets pertinents. Il garantit que les besoins en matière de renseignement sont consultables, accessibles, gérables, publiables et modifiables. Ces éléments permettent aux informations d'être traitées et intégrées aux capacités et à l'architecture à partir desquelles elles fonctionnent, et conformément à des tâches ciblées et priorisées.

1.3 SÉCURITÉ

- 1.3.1 L'essai GBR&GR sera mené dans un lieu à accès restreint (bâtiment Major General Pearkes, Ottawa, Ontario, Canada), dans un environnement contrôlé autonome NON CLASSIFIÉ (à l'aide de machines virtuelles). De plus, l'agencement de l'événement comprendra des espaces de travail séparés, une cellule d'évaluation pour chaque suite logicielle du fournisseur et une cellule d'évaluation centralisée.

1.4 INSTRUCTIONS AU RÉPONDANT

- 1.4.1 Ce processus de consultation de l'industrie n'est pas une demande de soumissions et aucun contrat ne résultera de cette demande.
- 1.4.2 Les répondants potentiels sont informés que toute information soumise au Canada en réponse à ce processus de consultation de l'industrie peut être utilisée par le Canada dans l'élaboration d'une DDP concurrentielle ultérieure. Cependant, le gouvernement n'est pas tenu d'accepter une manifestation d'intérêt ou de l'examiner plus en détail dans tout document associé tel qu'une demande de propositions.
- 1.4.3 La publication de ce processus de consultation de l'industrie ne crée pas une obligation pour le Canada de publier une demande de propositions ultérieure et n'oblige pas le Canada, légalement ou autrement, à conclure un accord ou à accepter des suggestions d'organisations. Le Canada se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie des commentaires reçus.
- 1.4.4 Il n'y aura pas de liste restreinte d'entreprises aux fins d'entreprendre des travaux futurs, à la suite de cette demande. De même, la participation à ce processus de consultation de l'industrie n'est pas une condition ou un préalable à la participation à une ou plusieurs demandes de propositions.
- 1.4.5 Les entreprises participant à ce processus de consultation de l'industrie doivent identifier toute information soumise qui doit être considérée comme confidentielle ou exclusive.
- 1.4.6 Toutes les demandes de renseignements et autres communications liées à ce processus de consultation de l'industrie doivent être adressées exclusivement au responsable des achats de SPAC.

1.4.7 Soumissions aux réponses

1.4.8 Le Canada demande des réponses aux exigences contenues dans l'Annexe B – DI Expression d'intérêt pour participer au plus tard à déterminer. Après avoir examiné les réponses, le Canada a l'intention d'afficher toute demande de clarification de la date de l'événement par l'intermédiaire de l'autorité contractuelle du Service d'Approvisionnement public Canada (SPAC) (identifiée ci-dessous) à déterminer. Compte tenu des délais courts, les réponses rapides sont encouragées.

1.4.9 Les répondants ayant des questions concernant cet EDT et cette DI peuvent adresser leurs demandes à :

Nom : Capitaine de corvette Elizabeth Eldridge

Titre : Forces armées canadiennes, Commandement du Renseignement des Forces Canadiennes (COMRENSFC), J4 logistique, Quartier Général

Téléphone : (343) –573-9061

Adresse Courriel: Elizabeth.Eldridge@forces.gc.ca

Puisqu'il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le Canada peut publier des questions supplémentaires dans le but d'obtenir des informations supplémentaires. Le Canada demande aux répondants de visiter régulièrement Achatsetventes.gc.ca pour vérifier les changements, le cas échéant.

1.5 INSTRUCTIONS SPÉCIALES CONCERNANT L'ENGAGEMENT PAR QUESTIONS ET RÉPONSES

1.5.1 Il n'est pas attendu que les participants de l'industrie satisfassent à tous les paramètres et critères de l'ÉVÉNEMENT. Les questions énumérées dans cette lettre visent à aider à préparer les responsables de l'événement du MDN et des FAC, ainsi que les participants de l'industrie, à planifier, exécuter et soutenir les objectifs de l'événement au bénéfice de toutes les parties concernées. Les questions et réponses de cette lettre aideront également toutes les parties concernées à fournir une preuve de concept en termes de délais :

Développement des forces (DF), Mise sur pied de la force (MPF), Emploi de la force (EF) (exécution et soutien) ; Maintien en puissance de la force (MP), y compris le soutien en service (à distance, virtuellement, vocalement ou physiquement) avant, pendant et après cet événement. Cette lettre et les réponses respectives de l'industrie garantiront la protection de la propriété intellectuelle, la transparence et les connaissances générales communes nécessaires entre l'hôte du MDN et des FAC.

1.5.2 Les facteurs externes imposés par le lieu et la conduite de l'évaluation dirigée façonneront les résultats objectifs concernant la capacité de l'outil à répondre à certaines dépendances des exigences GBR&GR. Cela n'implique pas la nécessité pour le produit du fournisseur de fournir la capacité demandée pour être « intégrée dans son outil » ou d'apporter les « solutions d'intégration nécessaires pour atteindre ces capacités », mais cela laisse à l'industrie le choix de présenter des solutions d'utilisation et d'intégration de

la GBR&GR. Les fournisseurs ne sont pas censés fournir les processus et les solutions techniques utilisés dans le flux de données de l'événement, mais ils bénéficieraient de ces connaissances et de cette capacité pour mieux intégrer leur produit avant et pendant l'événement.

1.6 NOTE AUX ENTREPRISES INTÉRESSÉES

- 1.6.1 Ce processus de consultation de l'industrie n'est pas une demande de soumissions et aucun contrat n'est garanti à partir de cette demande.
- 1.6.2 La publication de ce processus de consultation de l'industrie ne crée pas une obligation pour le Canada de lancer une demande de propositions (DDP) ultérieure et n'engage pas le Canada, légalement ou autrement, à conclure un accord ou à accepter des suggestions d'organisations. Le Canada se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie des commentaires reçus.
- 1.6.3 Les répondants potentiels sont informés que toute information soumise au Canada en réponse à ce processus de consultation de l'industrie peut être utilisée par le Canada dans l'élaboration d'une DDP concurrentielle ultérieure. Cependant, le gouvernement n'est pas tenu d'accepter une manifestation d'intérêt ou de l'examiner plus en détail dans tout document associé tel qu'une demande de propositions.
- 1.6.4 Il n'y aura pas de liste restreinte d'entreprises aux fins d'entreprendre des travaux futurs, à la suite de cette demande. De même, la participation à ce processus de consultation de l'industrie n'est pas une condition ou un préalable à la participation à une ou plusieurs demandes de propositions.
- 1.6.5 Les entreprises participant à ce processus d'engagement de l'industrie doivent identifier toute information soumise qui doit être considérée comme confidentielle ou exclusive.
- 1.6.6 Toutes les demandes de renseignements et autres communications liées à ce processus de consultation de l'industrie doivent être adressées exclusivement au responsable des achats.

ANNEXE A : Configuration du serveur / ordinateur portable

PacStar 453

NVIDIA GPU Enhanced Server Module



Specifications and standards

Performance Specifications

- Intel Xeon D 12-Core processor, up to 128 GB RAM
- NVIDIA Quadro T1000, Turing architecture, 128-bit 4GB GDDR6, 896 CUDA cores, 2.6 TFLOPS FP32 peak performance
- Dual, user-removable 2.5" SSD (7 mm), SATA 6Gb/s, up to 15.36 TB each, 30.72 TB total

Physical Specifications

- Dimensions 5.3" x 7.1" x 3.7"
- Weight 3.5 lbs.

Connectors

- (2) 10 Gbps SFP+
- (2) 1 Gbps RJ45
- (1) RS-232 RJ45
- (2) USB 3.1
- (1) HDMI (onboard video)
- (4) DisplayPort (GPU video)

Power Specifications

- Wide range DC input, 11-35V
- World-wide AC power input (with adapter cable)
- Power draw: 140 watts

Key Features

- A wide variety of supported software options available including technologies from Aruba Networks, Cisco, Digital Barriers, Kinetic, VMware, and more
- Intel 6th generation Xeon D processing platform with 12-cores
- NVIDIA GPU with 896 CUDA cores
- (2) SFP+ 10 GigE ports
- TPM 2.0
- Compatible with existing PacStar 400-Series modules, chassis, and accessories
- Compact design for flexible packing and transport
- Small, but powerful: only 5.3" x 7.1" x 3.4" and 3.5 lbs.

System Information (Laptops)

HP ZBook Fury 17.3 inch G8 Mobile Workstation PC

SMBIOSBIOSVersion=T95 Ver. 01.11.00

System CPU 11th Gen Intel(R) Core(TM) i9-11950H @ 2.60GHz

Operating System: Microsoft Windows 10 Pro, Version=10.0.19045

Graphics System: Intel(R) UHD GraphicsDriverVersion=31.0.101.3358

ANNEXE B : Liste des exigences obligatoires pour les tests

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
1	Exigences du Service de gestion des besoins (GB)	
1.1	Exigences du Service de gestion des artefacts d'entité	
1.1.1	Le système GBR&GR doit être capable de gérer les types d'artefacts d'entités suivantes :	
1.1.1a	• Besoins en renseignement (BR)	
1.1.1b	• Demande d'information (DI)	
1.1.1c	• Plan de recherche de renseignement (PRR)	
1.2	Exigence du Service de gestion des besoins fonctionnels	
1.2.1	Le système GBR&GR doit fournir la capacité de gérer les BR d'artefacts d'entités (c.-à-d. BR, DI ou PRR)	
1.2.1a	Créer un artefact GB (c.-à-d. BR, DI ou PRR)	
1.2.1b	Lire (voir) un artefact GB (c.-à-d. BR, DI ou PRR)	
1.2.1c	Mettre à jour (modifier) un artefact GB (c.-à-d. BR, DI ou PRR)	
1.2.1d	Supprimer (CLMS) un artefact BRB (c.-à-d. BR, DI ou PRR)	
1.2.1e	Archiver un artefact GB (c.-à-d. BR, DI ou PRR)	
1.2.2	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de copier les informations sélectionnées à partir des recherches d'informations sur l'entité et de coller les informations dans l'artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR) en cours de développement.	
1.2.3	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de créer des besoins en renseignement spécifiques (BRS), des éléments essentiels d'information (EEI) et/ou des indicateurs à partir BR et retenir le lien entre les deux	
1.2.4	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de créer une DI en cours à partir du BR et retenir le lien entre les deux	
1.2.5	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de créer un BR à partir d'une DI entrant et retenir le lien entre les deux	
1.2.6	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'assigner ou modifier une valeur du flux de travail pour refléter l'état d'un artefact d'entité de GB (BR, DI ou PRR)	
1.2.7	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de visualiser l'état actuel du flux de travail d'un artefact d'entité de GB (BR, DI ou PRR).	
1.2.8	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de permettre à un utilisateur GBR autorisé de capturer l'information suivante sur pour les DI et PRR :	
1.2.8a	• Par quels moyens une DI a été répondues	
1.2.8b	• La fréquence de couverture requise	
1.2.8c	• Le type de produit demandé	
1.2.8d	• Le niveau de détails demandé	
1.2.8e	• Les meilleures organisations, agences ou les capacités adaptées à la tâche	
1.2.9	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de monter (visualiser) et modifier un PRR dans ces formats suivants :	
1.2.9a	• Tableau (format matriciel)	
1.2.9b	• chronologiquement	
1.2.9c	• géographiquement	
1.2.9d	• résumé	
1.2.10	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'assigner ou modifier la priorité d'un artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR).	
1.2.11	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'associer : artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR) avec :	
1.2.11a	• un artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR) avec une opération	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
1.2.11b	• un artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR) avec un besoin de collecte	
1.2.11c	• un artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR) avec une demande RSR (DRSR)	
1.2.11d	• un artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR) avec un fichier de résultat RSRI	
1.2.11e	• Une opération un artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR)	
1.2.11f	• Un besoin de collecte (BC) avec un artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR)	
1.2.11g	• Une demande RSR (DRSR) un artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR)	
1.2.11h	• Un fichier de résultat RSRI avec un artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR)	
1.2.12	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'associer :	
1.2.12a	• un PRR avec un BR	
1.2.12b	• un PRR avec une DI	
1.2.12c	• un BR avec un PRR	
1.2.12d	• une DI avec PRR	
1.2.13	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'associer un BR avec une DI.	
1.2.14	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'associer une DI avec un BR.	
1.2.15	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'assigner (c.-à-d. route) un artefact d'entité GB (BR, DI ou PRR) à l'unité(s) qui en sera chargé avec des tâches de collecte ou d'exploitation.	
1.2.16	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de permettre aux utilisateurs autorisés de s'inscrire aux artefacts d'entité GB dans le répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR.	
1.2.17	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de permettre aux utilisateurs autorisés de publier (c.-à-d. entreposer) les artefacts d'entité GB dans le répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR.	
1.2.18	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de notifier les utilisateurs autorisés lorsqu'un que des artefacts d'entité GB sont publiés (c.-à-d. entreposés) dans le répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR s'ils y sont abonnés via l'une des méthodes suivantes :	
1.2.18a	• En utilisant l'application de notification GBR&GR	
1.2.18b	• En utilisant un message texte	
1.2.18c	• En utilisant un message courriel	
1.2.19	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de permettre de gérer PRR pour différentes opérations et différents échéanciers (Jour+1, Jour+2, Jour+3, etc.)	
2	Exigence du Service gestion de la collecte	
2.1	Exigences du Service de gestion des besoins des artefacts d'entité	
2.1.1	Le système GBR&GR doit être en mesure de gérer les types de gestion de la recherche (GR) d'artefact d'entité :	
2.1.1a	• Besoins de collecte (BC)	
2.1.1b	• Demande RSR (DRSR)	
2.1.1c	• Plans de collecte et d'exploitation (PCX)	
2.1.1d	• Liste des besoins de collecte (LBC)	
2.1.1e	• Liste des tâches de collecte (LTC)	
2.1.1f	• Tâche RSR	
2.1.1g	• Fichiers de résultats RSRI	
2.1.1h	• Avis d'opportunités de collecte de renseignement (AOCR)	
2.2	Exigences du service de gestion fonctionnelle de la collecte	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
2.2.1	Le système GBR&GR doit être en mesure de gérer les artefacts d'entité GR (BC, DRSR, PCX, LBC, LTC, Tâches RSR, Résultat RSRI, AO CR)	
2.2.1a	Créer un artefact d'entité GR	
2.2.1b	• Lire (c.-à-d. voir) un artefact d'entité GR	
2.2.1c	• Mettre à jour (c.-à-d. modifier) un artefact d'entité GR	
2.2.1d	• Supprimer un artefact d'entité GR	
2.2.1e	• Archiver un artefact d'entité GR	
2.2.2	Le système GBR&GR doit être en mesure de permettre de copier l'information sélectionnée à partir de recherches d'information sur les entités et de coller les informations dans des artefacts d'entités (BC, DRSR, PCX, LBC, LTC, Tâches RSR, Résultat RSRI, AO CR) qui sont en développement.	
2.2.3	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'assigner ou modifier une valeur du flux de travail pour refléter l'état d'un artefact d'entité GR dans le flux de travail.	
2.2.4	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de visualiser le flux de travail actuel pour refléter l'état d'un artefact d'entité GR.	
2.2.5	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'assigner une priorité à un artefact d'entité GR.	
2.2.6	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'assigner un BC à une unité (achemine un BC à une unité) qui sera chargée de la collecte et l'exploitation de l'information.	
2.2.7	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'assigner un DRSR une unité (achemine un DRSR à une unité) qui sera chargée de la collecte et l'exploitation de l'information	
2.2.8	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'assigner un RSR à une unité (achemine un RSR à une unité) qui sera chargé de la collecte et l'exploitation de l'information. La tâche RSR peut être une tâche de collecte ou d'exploitation.	
2.2.9	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'assigner un RSR à un système RSRI qui sera chargé de collecter ou d'exploiter l'information. La tâche RSR peut être une tâche de collecte ou d'exploitation.	
2.2.10	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'associer :	
2.2.10a	• un BC avec DI	
2.2.10b	• une DI avec BC	
2.2.10c	• BC avec PRR	
2.2.10d	• un PRR avec un BC	
2.2.10e	• un BC avec LBC	
2.2.10f	• une LBC avec BC	
2.2.10g	• un BC avec LTC	
2.2.10h	• une LTC avec BC	
2.2.10i	• une BC avec PCX	
2.2.10j	• un PCX avec BC	
2.2.10k	• un BC avec DRSR	
2.2.10l	• un DRSR avec BC	
2.2.10n	• un BC avec une tâche RSR	
2.2.10o	• une tâche RSR avec BC	
2.2.10p	• un BC avec un résultat RSRI	
2.2.10q	• un résultat RSRI avec un BC	
2.2.10r	• un BC avec AO CR	
2.2.10s	• un AO CR avec BC	
2.2.11	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité d'associer :	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
2.2.11a	• un DRSR avec DI	
2.2.11b	• une DI avec DRSR	
2.2.11c	• un DRSR avec PRR	
2.2.11d	• un PRR avec DRSR	
2.2.11e	• un DRSR avec LBC	
2.2.11f	• LBC avec un DRSR	
2.2.11g	• DRSR avec une LTC	
2.2.11h	• une LTC avec DRSR	
2.2.11i	• un DRSR avec PCX	
2.2.11j	• PRR avec DRSR	
2.2.11k	• DRSR avec une tâche RSR	
2.2.11l	• une tâche RSR avec un DRSR	
2.2.11m	• un DRSR avec un résultat RSRI	
2.2.11o	• un résultat RSRI avec un DRSR	
2.2.11p	• un DRSR avec un AOCR	
2.2.11q	• un AOCR avec un DRSR	
2.2.12	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de créer, lire (c.-à-d. voir), mettre à jour (modifier), supprimer (CRUD) et archiver un PCX comme :	
2.2.12a	• un tableau (forme matricielle)	
2.2.12b	• une matrice de synchronisation RSR. Cela est une représentation graphique qui lie le PCX à une opération et les besoins en renseignement du Cmdt.	
2.2.12c	• une couche RSR. Cela est une représentation géographique des tâches proposées des capacités RSRI.	
2.2.13	Le système GBR&GR doit permettre à un utilisateur autorisé de gérer la liste de :	
2.2.13a	• prioriser les besoins RSRI en matière de collecte et d'exploitation pour les LBR.	
2.2.13b	• prioriser les besoins RSRI en matière de collecte et d'exploitation pour les LTC.	
2.2.14	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de gérer le PCX pour différentes opérations et différents échéanciers (Jour+1, Jour+2, jour+3, etc.).	
2.2.15	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de gérer le LBR pour différentes opérations et différents échéanciers (Jour+1, Jour+2, jour+3, etc.).	
2.2.16	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de gérer le LTC pour différentes opérations et différents échéanciers (Jour+1, Jour+2, jour+3, etc.).	
2.2.17	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité aux utilisateurs autorisés de s'abonner aux d'artéfacts d'entité GR dans le répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR.	
2.2.18	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité aux utilisateurs autorisés de publier sur les artéfacts d'entité GR dans le répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR.	
2.2.19	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés d'avertir lorsque les artéfacts d'entité GR sont publiés (c.-à-d. entreposés) dans le répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR, s'ils sont abonnés à ceux-ci en utilisant les méthodes suivantes :	
2.2.19a	• En utilisant l'application de notifications GBR&GR	
2.2.19b	• En utilisant les messages texte	
2.2.19c	• En utilisant les messages courriel	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
2.2.20	AOCR informe les utilisateurs autorisés à propos de la disponibilité de fichiers de résultats RSRI qui peuvent les intéresser.	
2.2.21	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés de gérer les avis d'opportunité de collecte de renseignement (AOCR).	
2.2.21a	Créer AOCR	
2.2.21b	• Lire (c.-à-d. voir) AOCR	
2.2.21c	• Mettre à jour (modifier) AOCR	
2.2.21d	• Supprimer AOCR	
2.2.21e	• Archiver AOCR	
2.2.22	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés d'assigner (c.-à-d. acheminer) à une unité ou une personne les résultats RSRI (c.-à-d. information collectée) qui peuvent les intéresser, si disponible	
2.2.23	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés d'associer un AOCR avec des fichiers de résultats RSRI.	
2.2.24	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés d'associer des fichiers de résultats RSRI avec des fichiers AOCR.	
3	Exigences pour le service de répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR	
3.1	Type de fichiers du répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR	
3.1.1	Le système GBR&GR doit permettre des services pour l'entreposage continu, la gestion et la diffusion des types d'artéfacts d'entité BR et d'artéfacts d'entité GR :	
3.1.1a	• BR	
3.1.1b	• DI	
3.1.1c	• PRR	
3.1.1d	• PCX	
3.1.1e	• BC	
3.1.1f	• Demande RSR (DRSR)	
3.1.1g	• Tâches RSR (tâches de collecte ou d'exploitation)	
3.1.1h	• LBC	
3.1.1i	• LTC	
3.1.1j	• Fichiers de résultats RSRI, tels que des images, des vidéos, et autres produits de capteurs	
3.1.1k	• AOCR	
3.2	Exigences du service du répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR	
3.2.1	Le système GBR&GR doit fournir un entreposage continu pour tous les artéfacts d'entité GBR&GR	
3.2.2	Le système GBR&GR doit mettre à jour les métadonnées (synchronisation) associées aux fichiers d'artéfact d'entité GBR&GR entreposés dans son propre entrepôt de données et avec d'autres répertoires d'entreposage et de diffusion GBR&GR qui font partie du réseau, conformément aux normes STANAG de l'OTAN 4559 AEDP-19.	
3.2.3	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés de voir les métadonnées associées à tout artéfact d'entité GBR&GR dans l'entrepôt de données, à condition qu'ils répondent aux critères de sécurité associés aux éléments.	
3.2.4	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés de s'inscrire à tout artéfact d'entité GBR&GR en utilisant des critères de recherches par mot clef, intervalle de temps, plage de date et opérateurs booléens à condition qu'ils respectent les éléments.	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
3.2.5	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés de publier (entreposer) des artefacts d'entité GBR&GR dans le répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR.	
3.2.6	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés de créer ou enlever les associations entre les artefacts d'entité GBR&GR dans le répertoire d'entreposage et de diffusion GBR&GR.	
3.2.7	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés mettre à jour (fournir une nouvelle version de) d'un fichier d'un artefact d'entité GBR&GR et maintenir les associations dans la nouvelle version du fichier et que dans les fichiers de version précédente.	
3.2.8	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés de demander le téléchargement de n'importe lequel des artefacts d'entité GBR&GR à condition qu'ils répondent aux critères de sécurité associés aux éléments dont ils sont abonnés.	
3.2.9	Le système GBR&GR fournit un modèle de données extensible dans le service de répertoire de stockage et de diffusion GBR&GR pour une compatibilité ascendante et descendante.	
3.2.10	Le système GBR&GR fournit un accès aux fonctions listées ci-dessus par le biais d'une interface de navigateur Web.	
3.2.11	Le système GBR&GR fournit un accès aux fonctions listées ci-dessus par le biais d'une interface de bureau client complet	
4	Exigences du Service de support client GBR&GR	
4.1	Service de gestion des services de l'organisation	
4.1.1	Le système GBR&GR doit permettre qu'une entité GBR&GR soit associée à une opération. Une « Opération » est définie comme une activité militaire pour réaliser une mission. Plusieurs opérations peuvent être en cours ou planifiées.	
4.1.2	Le service de gestion des opérations doit être en mesure de configurer jusqu'à 100 opérations, qui constitueront ensuite la base pour l'affectation et de la gestion des BR, BRP, BRS, EEI, DI, PRR, BC, PCX, LBC, LTC, tâche JSR, fichiers de résultats, ORBAT, unités, Système RSRI qui sont associés à des opérations spécifiques.	
4.2	Service de gestion des opérations	
4.2.1	Un « ORBAT » montre l'organisation hiérarchique, la structure de commandement, les effectifs, la disposition du personnel et l'équipement des unités et des formations des forces armées. Dans le STANAG 4559 AEDP-19 de l'OTAN, un ORBAT est un groupement d'unités et de systèmes RSRI.	
4.2.2	Le système GBR&GR doit être capable d'importer des ORBAT par différents moyens (Schéma GANTT, par exemple)	
4.2.3	Le système GBR&GR doit être d'importer et configurer les systèmes RSRI (matériel ou des agences de collecte).	
4.2.4	Le système GBR&GR doit être capable de visualiser des ORBAT par différents moyens (Schéma GANTT, par exemple)	
4.2.5	Le système GBR&GR doit être capable de visualiser la localisation des systèmes RSRI	
4.3	Service de gestion de zone d'intérêt géographique (ZIG)	
4.3.1	Les types de ZIG peuvent être l'une d'entre elles :	
4.3.1a	• Zones d'intérêt particulier (ZIPR)	
4.3.1b	• Zones d'intérêt comme objectif (ZICO)	
4.3.1c	• Zone de responsabilité du renseignement (ZRR)	
4.3.1d	• Zone d'intérêt du renseignement (ZIR)	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
4.3.2	Le système GBR&GR doit permettre de gérer les 4 types de ZIG (ZIPR, ZICO, ZRR, ZIR) en utilisant une d'interface utilisateur graphique (IUG).	
4.3.3	Le système GBR&GR doit permettre de créer une ZIG.	
4.3.4	Le système GBR&GR doit permettre de lire (c.-à-d. voir) une ZIG	
4.3.5	Le système GBR&GR doit permettre de mettre à jour (c.-à-d. modifier) une ZIG.	
4.3.6	Le système GBR&GR doit permettre de supprimer une ZIG.	
4.3.7	Le système GBR&GR doit permettre d'archiver une ZIG.	
4.3.8	Le système GBR&GR doit permettre d'afficher graphiquement une ZIG.	
4.3.9	Le système GBR&GR doit permettre d'associer une ZIG avec un BR, un PRR, une DI, un BR un DRSR, une tâche RSR et un fichier de résultat RSRI.	
4.4	Service de gestion du flux de travail	
4.4.1	Le système GBR&GR doit permettre de gérer le flux de travail et le statut des flux de travail tel que spécifié dans le STANAG 4559 AEDP-19 Edition 4 de l'OTAN pour :	
4.4.1a	• Le système GBR&GR doit permettre de gérer le flux de travail et le statut des flux de travail pour les BR;	
4.4.1b	• Le système GBR&GR doit permettre de gérer le flux de travail et le statut des flux de travail pour les DI;	
4.4.1c	• Le système GBR&GR doit permettre de gérer le flux de travail et le statut des flux de travail pour les PRR;	
4.4.1d	• Le système GBR&GR doit permettre de gérer le flux de travail et le statut des flux de travail pour les PCX;	
4.4.1e	• Le système GBR&GR doit permettre de gérer le flux de travail et le statut des flux de travail pour les BR;	
4.4.1f	• Le système GBR&GR doit permettre de gérer le flux de travail et le statut des flux de travail pour les DRSR;	
4.4.1g	• Le système GBR&GR doit permettre de gérer le flux de travail et le statut des flux de travail pour les tâches RSR;	
4.4.2	Le système GBR&GR doit permettre de visualiser le flux de travail et le statut du flux de travail pour chaque artéfact d'entité GBR et GR apparaissent ci-haut.	
4.4.3	Il est souhaitable que le système GBR&GR permette aux utilisateurs autorisés de configurer (personnaliser) les flux de travail GBR&GR pour les processus opérationnels spécifiques du MDN/FAC, tout en conservant la compatibilité avec le STANAG 4559 AEDP-19 édition 4 de l'OTAN.	
4.5	Service de gestion de rôle	
4.5.1	Le système GBR&GR doit permettre de gérer les rôles.	
4.5.1a	• Le système GBR&GR doit permettre de créer un rôle.	
4.5.1b	• Le système GBR&GR doit permettre lire (c.-à-d. voir) un rôle.	
4.5.1c	• Le système GBR&GR doit permettre mettre à jour un rôle (c.-à-d. modifier) un rôle.	
4.5.1d	• Le système GBR&GR doit permettre de supprimer un rôle	
4.5.1e	• Le système GBR&GR doit permettre d'archiver.	
4.5.2	Une fois créé un rôle doit avec un ensemble d'attributs de sécurité qui déterminent ses privilèges d'accès.	
4.5.3	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés de gérer à la fois les rôles GBR&GR privilégiés et opérateurs.	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
4.5.4	Le système GBR&GR doit être capable de gérer les rôles privilégiés GBR&GR suivants et les privilèges d'accès associés :	
4.5.4a	• Administrateur de sécurité	
4.5.4b	• Administrateur de données	
4.5.4c	• Administrateur de système	
4.5.5	Le système GBR&GR doit être capable de gérer les rôles privilégiés GBR&GR suivants et les privilèges d'accès associés :	
4.5.5a	• Gestionnaire de collecte de théâtre (GCT)	
4.5.5b	• Chef GBR&GR	
4.5.5c	• Gestionnaire des besoins de collecte (GBC)	
4.5.5d	• Gestionnaire des opérations de collecte (GOC)	
4.5.5e	• Opérateur RSR	
4.5.5f	• Gestionnaire BR	
4.5.5g	• Gestionnaire des DI	
4.5.5h	• Gestionnaire d'information/connaissance	
4.5.5i	• Gestionnaire TED	
4.5.5j	• Gestionnaire de production	
4.5.5k	• Analystes	
4.5.6	Le système GBR&GR doit être capable de créer et de gérer des rôles privilégiés GBR&GR personnalisés et les privilèges d'accès associés, selon les besoins.	
4.5.7	Le système GBR&GR doit être capable de créer et de gérer des rôles opérationnels GBR&GR personnalisés et les privilèges d'accès associés, selon les besoins.	
4.6	Service de gestion de la sécurité	
4.6.1	Le système GBR&GR doit être capable de traiter des entités et des données jusqu'aux niveaux de sécurité TS//SI/TK.	
4.6.2	Le système GBR&GR doit pouvoir être accrédité pour un déploiement dans un environnement de production de niveau 3.	
4.6.3	Les inscriptions de niveau de protection doivent être conservées sur toutes les données tout au long de leur cycle de vie	
4.6.4	Le système doit appliquer/permètre la classification et la publication des entités du système de méta-étiquetage.	
4.6.5	Le système doit appliquer/activer les marquages de classification et de sortie sur les paragraphes	
4.6.6	Le système doit appliquer/activer les marquages de classification et de sortie sur les entités GBR&GR et les documents.	
4.6.7	Le système doit appliquer/activer les marquages de classification et de sortie sur les entités GBR&GR et les fichiers attachés.	
4.6.8	Le système doit gérer l'accès aux entités et aux artefacts au sein du système conformément aux politiques établies de gestion des identités et de l'accès (IAM).	
4.6.9	Le système doit gérer la capacité des utilisateurs à rechercher et à recevoir des résultats pour les entités et les artefacts au sein du système, conformément aux politiques établies de gestion des identités et de l'accès (IAM).	
4.7	Service de gestion de la priorisation	
4.7.1	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés de gérer la priorité associée à tout artefact d'entité GBR&GR.	
4.8	Service de gestion des abonnements	
4.8.1	Le système GBR&GR doit fournir aux utilisateurs autorisés la possibilité de s'abonner et de récupérer les artefacts d'entité GBR&GR	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
	et les fichiers de résultats RSRI à partir du répertoire de stockage et de diffusion GBR&GR.	
4.9	Service de gestion des publications	
4.9.1	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de publier (stocker) et de contrôler les versions des artefacts d'entité GBR&GR dans le répertoire de stockage et de diffusion GBR&GR pour une éventuelle diffusion aux utilisateurs abonnés.	
4.10	Service de recherche/découverte	
4.10.1	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de rechercher des informations et des métadonnées sur les artefacts d'entité GBR&GR en utilisant :	
4.10.1a	• Mots clefs	
4.10.1b	• Plages de dates et d'heures	
4.10.1c	• Référence d'opération	
4.10.1d	• Référence de l'unité organisationnelle	
4.10.1e	• Référence du système RSRI	
4.10.1f	• Type d'artefact d'entité (ex. BR, BC, etc.)	
4.10.1g	• Référence de lieux	
4.10.1h	• Géographiquement en utilisant le géoréférencement	
4.10.1i	• Opérateur booléen	
4.10.1j	• En utilisant une combinaison des critères ci-haut.	
4.10.2	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de copier les informations sélectionnées à partir des résultats de recherche et de coller ces informations dans un fichier d'artefacts d'entité GBR&GR.	
4.11	Service de gestion du système d'information géographique	
4.11.1	Le système GBR&GR doit être intégré à une application ou à un service SIG qui doit fournir les visualisations géospatiales des fichiers d'artefacts d'entité GBR&GR.	
4.12	Service de gestion des rapports	
4.12.1	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de créer des rapports personnalisés et prédéfinis à partir des informations GBR&GR.	
4.12.2	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de créer des rapports sur les informations GBR&GR sous forme graphique, par ex. à l'aide de chronologies, d'histogrammes ou de diagrammes circulaires.	
4.12.3	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de créer des rapports sur les informations GBR&GR sous forme de tableaux.	
4.13	Service de visualisation	
4.13.1	Le système GBR&GR doit fournir l'interface utilisateur pour l'affichage :	
4.13.1a	• Flux de travail et statut du flux de travail	
4.13.1b	• Vues graphiques des relations géospatiales des entités GBR&GR	
4.13.1c	• Vues graphiques des relations temporelles des entités GBR&GR	
4.13.1d	• Vues tabulaires des relations entre les entités GBR&GR.	
4.13.1e	• Fichiers d'artefacts d'entité GBR&GR.	
4.13.2	Le système GBR&GR doit fournir un accès aux fonctions répertoriées ci-dessus via une interface de navigateur Web.	
4.13.3	Il est souhaitable que le système GBR&GR donne également accès aux fonctions répertoriées ci-dessus via une interface de bureau client complète.	
4.13.4	Le système GBR&GR doit fournir l'interface utilisateur pour toutes les fonctionnalités GBR&GR dans les deux langues officielles.	
4.13.4a	• L'interface du système doit permettre à l'utilisateur d'accéder aux données et aux fonctionnalités en anglais.	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
4.13.4b	<ul style="list-style-type: none"> L'interface du système doit permettre à l'utilisateur d'accéder aux données et fonctionnalités en français 	
4.13.4c	<ul style="list-style-type: none"> Le système doit être capable de traduire avec précision entre les deux langues officielles 	
4.14	Service de gestion de la journalisation	
4.14.1	Le système GBR&GR doit fournir deux types de journaux à utiliser pour générer :	
4.14.1a	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques opérationnelles du système GBR&GR et alertes ou indicateurs associés 	
4.14.1b	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques opérationnelles des processus GBR&GR et alertes ou indicateurs associés 	
4.14.1c	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques opérationnelles des processus GBR&GR et alertes ou indicateurs associés 	
4.14.2	Le système GBR&GR doit être en mesure de saisir des statistiques opérationnelles de sécurité pour :	
4.14.2a	<ul style="list-style-type: none"> les tentatives d'accès non autorisé à la connexion 	
4.14.2b	<ul style="list-style-type: none"> les tentatives d'accès non autorisé aux artefacts des entités GBR&GR. 	
4.14.3	Le système GBR&GR doit permettre d'obtenir des statistiques opérationnelles sur le système pour :	
4.14.3a	<ul style="list-style-type: none"> Dépassement des seuils d'utilisation des ressources 	
4.14.3b	<ul style="list-style-type: none"> Défaillances de services ou de composants 	
4.14.3c	<ul style="list-style-type: none"> Défaillances de connexion. 	
4.14.4	Le système IRM & CM doit pouvoir capturer les statistiques opérationnelles du processus GBR&GR pour :	
4.14.4a	<ul style="list-style-type: none"> Critères de rendement (CR), par exemple le nombre de fois qu'un artefact est diffusé, le nombre d'échecs de diffusion 	
4.14.4b	<ul style="list-style-type: none"> Critères d'efficacité (CE) : par exemple, informations erronées fournies en réponse aux demandes d'information, aux demandes de renseignements, aux demandes de renseignements complémentaires, etc., le temps nécessaire pour fournir les informations collectées a été dépassé par x temps. 	
4.15	Service de gestion de la santé du système	
4.15.1	Le système GBR&GR doit pouvoir afficher :	
4.15.1a	<ul style="list-style-type: none"> L'état de santé des services GBR&GR, par ex. le composant x est en panne. 	
4.15.1b	<ul style="list-style-type: none"> L'état de déploiement des services GBR&GR par ex. le composant x a été déployé et est opérationnel. 	
4.15.1c	<ul style="list-style-type: none"> L'état de la connexion réseau des services GBR&GR, par ex. la connexion au réseau est active ou interrompue. 	
4.15.1d	<ul style="list-style-type: none"> L'état de performance des services GBR&GR, par exemple : 	
4.15.1d.1	<ul style="list-style-type: none"> temps de fonctionnement 	
4.15.1d.2	<ul style="list-style-type: none"> temps d'arrêt 	
4.15.1d.3	<ul style="list-style-type: none"> disponibilité 	
4.15.2	Le système GBR&GR doit offrir la possibilité de définir des seuils pour les indicateurs de performance. Par exemple, l'utilisation des ressources a dépassé 75 %.	
4.15.3	Le système GBR&GR doit fournir des alertes sonores et visuelles en cas de pannes ou de dépassement de seuils.	
4.15.4	Le système GBR&GR doit permettre aux utilisateurs autorisés d'explorer pour obtenir plus d'informations en cas d'alertes, d'indicateurs ou d'anomalies causées par des pannes ou des seuils dépassés.	
5	Exigences du service GBR&GR non fonctionnel	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
5.1	Temps de réponse	
5.1.1	Le système GBR&GR doit répondre aux commandes de l'utilisateur ou aux demandes en une seconde ou doit fournir un indicateur de progression si la réponse est plus longue que cinq secondes.	
5.2	Capacité	
5.2.1	Le système GBR&GR doit prendre en charge jusqu'à 100 utilisateurs effectuant simultanément des activités GBR&GR.	
5.2.2	Le système GBR&GR doit prendre en charge jusqu'à 1 000 comptes d'utilisateurs à tout moment.	
5.2.3	Le système GBR&GR doit prendre en charge jusqu'à 100 systèmes de collecte RSRI effectuant simultanément des activités GBR et GR.	
5.2.4	Le système GBR&GR doit prendre en charge un nombre illimité d'entités, d'opérations, d'ORBATS et de systèmes RSRI GBR&GR, sous réserve uniquement des limites de ressources d'ingénierie associées à l'infrastructure de base sur laquelle le système GBR&GR est exécuté.	
5.3	Disponibilité et temps d'arrêt	
5.3.1	Le système GBR&GR doit être disponible 99,9 % du temps.	
5.3.2	Le système GBR&GR ne doit pas être arrêté pendant plus de 10 heures pour toutes les pannes combinées sur 1 an.	
5.3.3	Le système GBR&GR ne doit pas être arrêté pendant plus d'une heure pour une seule panne.	
5.4	Environnement d'hébergement du système GBR&GR	
5.4.1	Le système GBR&GR doit fonctionner dans un environnement virtualisé qui utilise du matériel Nutanix avec des hyperviseurs VMWare ou Hyper-V.	
5.5	Prise en charge des normes d'interopérabilité de l'OTAN	
5.5.1	Le système GBR&GR doit être conforme à la norme OTAN STANAG 4559 AEDP-19 édition 4 pour le soutien des opérations de coalition dans des environnements distribués et collaboratifs.	
5.6	Intégration avec d'autres systèmes et produits	
5.6.1	Le système GBR&GR doit être capable d'extraire les données GBR&GR et d'exporter les données vers les produits MS-Office (MS-Excel, MS-Word, MS-PowerPoint).	
5.6.2	Il est souhaitable que le système GBR&GR fournisse une API pour permettre l'intégration avec d'autres STE tels que :	
5.6.2a	• Communications unifiées (par exemple voix sur IP, chat)	
5.6.2b	• Capacité de réseautage social d'entreprise (CRSE),	
5.6.2c	• Capacité d'analyse de données (CAD), et	
5.6.2d	• Production d'analyse de données (PAD)	
5.6.3	Il est souhaitable que le système GBR&GR fournisse une API pour permettre l'intégration avec d'autres produits et systèmes COTS qui seront utilisés pour visualiser, collecter, exploiter et diffuser les artefacts GBR&GR (BR, PRR, fichiers de résultats RSRI, etc.) aux STE tels que :	
5.6.3a	• Imagerie	
5.6.3b	• Vidéo à images animées	
5.6.3c	• Vidéo en continu	
5.7	Support et entretien	
5.7.1	Il est souhaitable que le système GBR&GR soit pris en charge par des employés du fournisseur ou des partenaires certifiés du fournisseur situés à Ottawa.	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
5.7.1a	<ul style="list-style-type: none"> Le système doit être pris en charge via des mises à jour logicielles et des correctifs 	
5.7.1b	<ul style="list-style-type: none"> L'infrastructure du système doit être prise en charge par des mises à niveau matérielles, des réparations et un cycle de vie. 	
5.7.2	Il est souhaitable que le système GBR&GR fournisse un accès en ligne à un système de tickets d'incident pour enregistrer les problèmes ou les demandes de service concernant le système GBR&GR auprès du fournisseur.	
5.8	Feuille de route pour le développement futur des fonctionnalités et des capacités	
5.8.1	Il est souhaitable que le système GBR &GR fournisse une feuille de route des capacités pour le développement de fonctionnalités qui soit visible pendant au moins 2 ans dans le futur.	
5.9	Échanges entre domaines	
5.9.1	L'interface du système GBR&GR doit faciliter l'échange de données par les passerelles d'échange d'informations pour prendre en charge les échanges inter domaines d'informations GBR&GR entre les environnements TS et SECRET dans les deux sens.	
5.9.1a	<ul style="list-style-type: none"> L'échange d'entités et de données GBR&GR doit être conforme aux politiques de publication et de divulgation. 	
5.9.2	Il est souhaitable que le système GBR&GR soit capable d'ingérer les informations GBR&GR de l'environnement non classifié une fois qu'elles n'ont pas été considérées comme un risque de sécurité.	
5.10	Documentation en ligne et aide en ligne	
5.10.1	Le système GBR&GR doit fournir une documentation en ligne sans être connecté à Internet.	
5.10.2	Le système GBR&GR fournira une aide en ligne sans être connecté à Internet.	
5.11	Formation	
5.11.1	Le système GBR&GR offrira les types de formation en classe suivants dans la région de la capitale nationale (RCN) :	
5.11.1a	<ul style="list-style-type: none"> Formation technique pour les utilisateurs du soutien du MDN et des FAC 	
5.11.1b	<ul style="list-style-type: none"> Formation opérationnelle pour les utilisateurs du soutien du MDN et des FAC 	
5.11.2	Il est souhaitable qu'un système GBR&GR offre également des formations en classe dans d'autres villes du Canada :	
5.11.2a	<ul style="list-style-type: none"> Formation technique pour les utilisateurs du soutien du MDN et des FAC 	
5.11.2b	<ul style="list-style-type: none"> Formation opérationnelle pour les utilisateurs du soutien du MDN et des FAC 	
5.11.3	Le système GBR&GR offrira les types de formation de formateurs suivants dans la RCN :	
5.11.3a	<ul style="list-style-type: none"> Formation technique pour les utilisateurs du soutien du MDN et des FAC 	
5.11.3b	<ul style="list-style-type: none"> Formation opérationnelle pour les utilisateurs du soutien du MDN et des FAC 	
5.12	Compatibilité des normes de sécurité	
5.12.1	Il est souhaitable que les systèmes GBR&GR soient compatibles avec les normes OTAN ADatP-4774, syntaxe des étiquettes de métadonnées de confidentialité et mécanisme de liaison des métadonnées ADatP-477.	

Série	Exigences	Commentaires du fournisseur
5.12.2	Il est souhaitable que les systèmes GBR&GR soient compatibles avec la norme de contrôle d'accès basé sur les attributs (ABAC) qui sera utilisée par le Canada et les pays du Gp5.	

ANNEXE C : Questions de sélection supplémentaires pour l'industrie

2.0 QUESTIONS NON-CONTRAIGNANTES

2.0.1 Environnement GBC & GR des MDN/FAC. Lorsqu'ils fournissent des commentaires, les fournisseurs sont invités à déterminer si le produit GBR&GR est interopérable avec d'autres outils/systèmes GBR&GR en donnant la priorité à la NORME OTAN STANAG 4559 Edition 4 et au-delà, en se concentrant spécifiquement sur la publication de documentation d'ingénierie alliée (AEDP-19), mais en tenant compte des besoins nécessaires. Les interdépendances de base du système et du réseau associées à l'AEDP-17 et à l'AEDP-18 sont essentielles aux besoins d'intégration opérationnelle et technique de bout en bout (bases de données, format de données, schémas d'information centrés sur les objets avec ou sans micro-services et architectures fédérées).

2.0.2 Une partie du test porte sur la capacité des outils GBR&GR et des solutions interdomaines (CSD) du fournisseur à interopérer avec les infrastructures de réseau d'entreprise de l'OTAN et du Canada. Cela comprend la capacité des outils/systèmes testés à traiter des données structurées et non structurées, l'estampillage automatisé des métadonnées et le respect des politiques de sécurité canadiennes et internationales et des processus de flux de travail doctrinaux tels que l'OTAN AintP-14 (renseignement) et AintP-16 (RSR). La « cartographie des processus de workflow GBR&GR » est en cours d'harmonisation. En effet, l'outil GBR&GR aurait une intégration de bout en bout à l'échelle nationale et pandomaine. De plus, il convient de tenir compte des limitations et contraintes potentielles que les outils de l'industrie pourraient imposer aux critères et services exclusifs/RPI, y compris les orientations de gestion, qui peuvent avoir une incidence sur les exigences d'échange d'informations et les responsabilités nationales en ce qui concerne les livrables de données brutes et traitées canadiennes.

2.0.3 Questions d'architecture/infrastructure. En plus d'examiner et de répondre à l'annexe B, les fournisseurs sont invités à prendre en compte :

- a. L'outil/logiciel/capacité GBR&GR peut-il s'intégrer (ou capacité intégrée) avec des systèmes de visualisation géospatiale (GVS) tels que ESRI, Google Earth, SC2PS, FalconView pour permettre la *visualisation* géospatiale/cartes (et/ou informations multi-intelligence toutes sources), carrelage, gestion. (Taxonomie - TILING et GVS : *capacité à visualiser toutes les informations pertinentes pour effectuer une tâche à partir d'une superposition gérable, y compris des géolocalisations cartographiques affichant des informations nouvelles et archivées, à l'aide d'icônes, de notifications et de fenêtres pouvant fournir une vue superposée des informations disponibles et nécessaires à partir d'un seul écran*).
- b. L'outil/logiciel GBR&GR peut-il s'intégrer aux « solutions inter domaines » du CAN, des Alliés et des partenaires, jusqu'au niveau III (Top Secret) avec leurs applications de base de réseau associées et leurs capacités d'interopérabilité standard ?
- c. L'outil/logiciel GBR&GR répond-il aux exigences de sécurité spécifiques aux capacités de gestion des connaissances informationnelles (IKM) (telles que les règles métier et/ou la publication d'informations automatisées/semi-automatisées (ou centrées sur les objets)) pour prendre en charge les fonctionnalités critiques pour les

utilisateurs, les gestionnaires et les administrateurs système. Qui doit respecter les politiques existantes ?

- d. L'outil/logiciel/capacité GBR&GR peut-il s'intégrer aux bases de données critiques CAN, Alliés et partenaires (cloud, SharePoint, serveur, structures de données centrées sur les objets), en particulier avec les architectures de flux de données partagées de la Coalition (DPC, STANAG 4559 entièrement ou partiellement conformes) fonctionnant sur réseau opérationnel via (synchronisation, réplication et/ou micro-services)?

2.0.4 Questions personnalisées. Lorsqu'ils fournissent leurs commentaires, les fournisseurs sont invités à prendre en compte :

- a. Les outils/capacités peuvent-ils **rechercher, ingérer, accéder, conserver, modifier et diffuser** par le contenu de l'information et par différentes normes (modèles) de données pour prendre en charge et intégrer les tâches, les demandes, les collections, l'exploitation, la gestion et le partage et la diffusion nécessaires de du GBR&GR (y compris le temps quasi réel (NRT) et données brutes historiques (STANAG 4609 Motion Imagery, STANAG 4545 (Imagery), Données traitées/rapports/listes (PDF), Échanges de communication des services de base (outils de workflow numérique, email, chat, portails, VOIP), XML /RTF, données/produits utilisateur non structurés (suites MS (Word/doc ; Excel ; xls, PowerPoint, PPT, Visio, vsd), STANAG 7085, référence de la norme d'architecture RSR NIIA de l'OTAN ? Normes de métadonnées les plus utilisées)
- b. Cet outil peut-il intégrer des informations exploitables pertinentes et pertinentes en temps opportun provenant de ou corrélées à des systèmes, applications et bases de données de la situation opérationnelle commune (COP) et/ou situation renseignement commune (CIP)?
- c. Cet outil dispose-t-il de capacités d'IA pour assister les tâches des utilisateurs et des gestionnaires d'GBR&GR (intégrées dans l'outil ou configurées pour intégrer d'autres outils de planification, d'attribution de tâches, d'échange d'informations GBR&GR ou des fonctionnalités associées ?)
- d. L'outil inclut-il ou s'intègre-t-il aux principaux services de base essentiels à la conduite des processus de communication interopérables (COMPLANs - Plan de communication) nécessaires pour prendre en charge les fonctions GBR&GR et les échanges d'informations ? (IE. Réseau C4 du Federated Mission Network (FMN), INT, RSR Spiral 3 niveaux d'interopérabilité et d'intégration)
- e. L'outil a-t-il intégré (ou incorporé) des « capacités d'éditeur de métadonnées » pour assurer la gestion des informations et de la sécurité des données GBR&GR recherchées, consultées, diffusées et devant être gérées/conservées avec et sans les sources et/ou les auteurs, l'éditeur, les éditeurs, les créateurs et d'autres rôles et fonctions clés de du GBR&GR ayant un impact sur les échanges de données et de métadonnées via cet outil.

2.0.5 Questions d'assistance. Lorsqu'ils fournissent des commentaires, les fournisseurs sont invités à prendre en compte :

- a. Décrire le support en service, y compris, sans toutefois s'y limiter, la manière dont les mises à jour et la maintenance logicielle sont fournies/gérées, le contrôle des versions et la modernisation à mesure que les normes évoluent et si des fournisseurs tiers participent à la maintenance de la fonctionnalité.
- b. À quelle fréquence les versions de leurs produits et les mises à jour de fonctionnalités sont-elles disponibles pour les versions, les formations et les installations de mise à niveau en cas d'achat ?
- c. À quelle fréquence et en fonction de quels processus l'application de base du produit change, y compris les correctifs et/ou les « services packs » afin de minimiser les impacts sur les effets opérationnels et l'état du réseau.
- d. Quel est le processus de mise à jour/de correctif pour les installations sans connexion Internet directe ? et
- e. Quelles sont les options de licence et de service proposées avec ce produit (par exemple, basées sur un abonnement, basées sur des services, basées sur des capacités, des effets durables et une assurance d'intégration dans la planification commerciale de l'outil pour garantir la pertinence et l'efficacité de l'outil pour au moins la prochaine décennie sans frais annuels perpétuels, etc.).

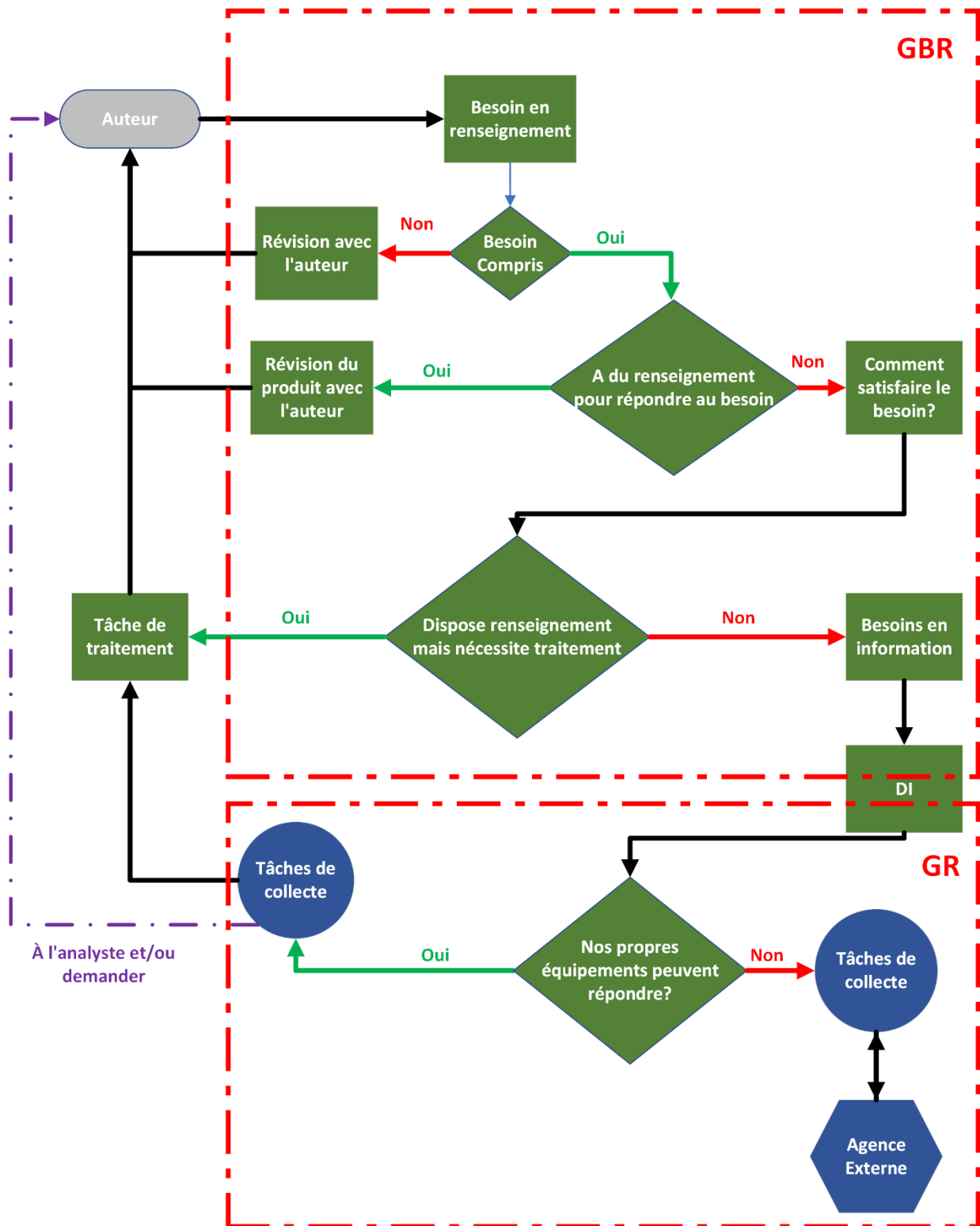
2.0.6 Questions d'approvisionnement :

- a. Quelles initiatives ont été mises en œuvre par l'industrie si elles étaient adaptées pour répondre à des besoins nationaux et/ou environnementaux spécifiques (aériens, spatiaux, maritimes, militaires, forces spéciales) dans la version/édition actuelle de l'outil construit et ces « paramètres de construction » constituent-ils une limitation? et/ou une contrainte qui ne peut être modifiée ou altérée dans l'outil dans ses prochaines versions/éditions ?
- b. Y a-t-il d'autres informations ou recommandations qui devraient être prises en compte? S'il vous plaît, expliquez.

3.0 CARTE DES PROCESSUS GBR&GR des FAC et du MDN

Vous trouverez ci-dessous une cartographie des processus de la manière dont le DGER entend génériquement UTILISER les outils GBR&GR au niveau de leurs entreprises nationales et utiliser leurs solutions techniques et réseau pour atteindre cet objectif. La représentation visuelle ci-dessous devrait aider à mieux comprendre l'exception des informations et des processus qui seront intégrés dans la séquence d'événements de cet événement, les scénarios GBR&GR, la structure globale du fonctionnement de l'événement, les processus de flux de travail des équipes d'évaluateurs utilisés (utilisateurs et gestionnaires) et les paramètres des lieux spécifiques qui assureront le contrôle de la propriété intellectuelle, les considérations de sécurité (IKM) ainsi que les exigences d'échange d'informations liant les besoins, les paramètres techniques et de réseau.

Processus de validation des besoins en renseignement



ANNEXE D: Références

1. IRM&CM Concept of Use, July 2020
2. STANAG 4559 Ed. 4, NATO Standard RSR Library Interfaces and Services, 2017
3. AEDP-19, NATO Standard RSR Workflow Architecture, Edition A Version 1, March 2018.
4. AEDP-17, NATO Standard RSR Library Interface, 2017.
5. AIntP-14 Joint Intelligence, Surveillance and Reconnaissance Procedures in Support of NATO Operations, Edition A Version 1, October 2016 (en révision).
6. AIntP-16 Intelligence Requirements Management and Collection Management, Edition A, Study Draft 1(in review).
7. AJP-2 Allied Joint Doctrine for Intelligence, Counterintelligence and Security, Edition A Version 2, February 2016 (révision planifiée pour 2024).
8. AJP-2.1 Allied Joint Doctrine for Intelligence Procedures, Edition B Version 1, June 2016 (en révision).
9. AJP-2.7 Allied Joint Doctrine for Joint Intelligence, Surveillance and Reconnaissance, Edition A Version 1, July 2016.
10. CFJP 2-0, Intelligence, 1st Ed., March 2023.
11. CFJP 2.1, Intelligence Operations, 2017.
12. CFJP 2-7, Joint Intelligence, Surveillance, and Reconnaissance, (ébauche - non publiée).

ANNEXE E: Termes et définitions

TERMES D'ACRONYME	ACRONYME	DÉFINITION
Indicateur d'alerte ou d'avertissement		Ces indices se rapportent aux préparatifs en vue d'une agression mise en œuvre par un ennemi, dont certains donneront la pré-alerte de l'imminence des hostilités. Au niveau stratégique, cela inclut l'échec de négociation ou des éléments d'ultimatum alors qu'au niveau opérationnel cela peut inclure le réapprovisionnement ou le redéploiement de capacités.
Document de publication d'ingénierie allié	DPIA	
Zone d'intérêt du renseignement	ZIR	
Zone de responsabilité du renseignement	ZRR	
Zone d'intérêt	ZI	La zone de préoccupation d'un commandant par rapport aux objectifs des opérations planifiées ou courantes incluant sa zone d'influence, d'opération et/ou de responsabilité et les zones adjacentes. Un espace défini en trois-dimensions dans lequel un commandant souhaite identifier et surveiller les facteurs qui peuvent affecter les opérations.
Forces armées canadiennes	FAC	
Armée canadienne	AC	
Publication interarmées des Forces canadiennes	PIFC	
Données partagées de la coalition	DPC	
Commercial sur étagère (commercial off-the-shelf)	COTS	
Plan de collecte et exploitation	PCX	L'exploitation des sources par les agences de collecte et la transmission d'information obtenue par l'unité de traitement appropriée pour l'utilisation et la production de renseignement. Le PCX est un regroupement d'information formatée à diffuser et pour afficher au plan de recherche de renseignement, à la matrice de synchronisation, et les couches RSR. Le PCX consiste en des BR et des indicateurs, des zones, et des tâches reliées aux BR. Les indicateurs, EEI, RII et BPR qui sont associés aux BR sont inclus. Le PCX inclut les tâches assignées aux capteurs et/ou unités d'exploitation ou systèmes.
Coordination de la recherche et gestion des besoins en renseignement	CCIRM	Il s'agit du terme obsolète pour GBR&GR
Gestion de la recherche	GR	La gestion de la recherche est un processus de conversion des besoins en renseignement en besoins de collecte en établissant des tâches ou en coordonnant avec les sources ou les agences de collecte appropriées ainsi que surveiller les résultats et redonner des tâches lorsque requis.
Gestion des opérations de la recherche	GOR	Orientation, planification et contrôle d'opérations de recherche particulières ainsi que des ressources correspondantes de traitement, d'exploitation, de gestion des moyens et de compte rendu.
Besoins de collecte (de préférence: besoin de recherche)	BC	Un BC est un besoin d'information validé pour lequel l'information demandée n'est pas déjà dans le répertoire et que par conséquent requiert une collecte par une demande de tâche d'un actif RSRI ou qui sera transmis comme demande à un

		commandement adjacent ou supérieur. Un BC est normalement développé à partir d'un BR dans un PRR ou reçu par une autre unité comme DRSR.
Liste des besoins de recherche	LBR	Une ébauche de liste de besoins de recherche (LBR) est une liste d'RSR prioritaire et de besoins RSR de collecte et d'exploitation pour les capacités RSR non-organiques à un échelon. Cela est souvent appelé liste des tâches de recherche (LTR).